



Conditions Générales de Vente Sixième Sens

Les présentes conditions générales d'exécution des prestations s'appliquent aux divers travaux : prestation d'animation de formation et/ ou diagnostic RPS (Risques Psycho Sociaux) rendus au titre des engagements acceptés et réalisés par Sixième Sens.

Objet :

Toute commande d'une prestation implique l'acceptation sans réserve par l'entreprise ou l'organisme, et son adhésion pleine et entière aux conditions générales de vente.

Obligations de Sixième Sens

Après analyse de la demande, Sixième Sens adresse à l'entreprise ou l'organisme commanditaire un programme pédagogique et un devis définissant les modalités de la prestation. En cas d'accord, l'entreprise ou l'organisme renvoie le devis daté, signé et portant son cachet. Dès réception, Sixième Sens rédige et adresse une convention au commanditaire ; celle-ci est également à retourner signée. Les engagements de Sixième Sens constituent une obligation de moyens au terme de laquelle les prestations seront exécutées dans le strict respect des règles professionnelles en usage ainsi, le cas échéant, conformément aux conditions de la convention.

Obligations du Client

Afin de faciliter la bonne exécution des Prestations, le Client s'engage :

- à fournir à Sixième Sens des informations et documents complets, exacts nécessaires à la prestation et ce, dans les délais nécessaires sans qu'il soit tenu d'en vérifier le caractère complet ou l'exactitude,
- à désigner un correspondant investi d'un pouvoir de décision,
- à faire en sorte que les interlocuteurs soient disponibles tout au long de l'exécution des Prestations,
- à avertir directement Sixième Sens de toute difficulté éventuelle relative à l'exécution des Prestations.

Conditions d'exécution

Sixième Sens établit dans son programme et si nécessaire un calendrier détaillé de son intervention. En cas de difficultés à respecter ce calendrier, du fait de l'entreprise ou de l'organisme, Sixième Sens l'alertera et ajustera avec son client le planning de son intervention.

Conditions de règlement

Tous les tarifs de Sixième Sens sont formulés en euros et TTC (toutes charges comprises), étant exonéré TVA. Le devis prévoit les conditions de facturation : délai de paiement et détail des frais annexes (frais en sus comme des entretiens téléphoniques hors assistance prévue dans la convention, hébergement, indemnités kilométriques, frais repas).

EI Sixième Sens - 66 rue de la Pilate 35136 Saint Jacques de la Lande Tél : 06 07 75 44 53 – Email :

florence.schwarz@orange.fr

www.sixiemesens-rennes.com - Siret : 510 699 473 000 52 – N° ID DD 0015168 - Déclaration d'activité

enregistrée sous le numéro : 53 35 08982 35 auprès du Préfet de la région Bretagne – cet enregistrement ne vaut pas

agrément de l'état - Maj 01/02/2021 – version 1



Des factures seront émises correspondant aux prestations fournies.

Le règlement des factures est exigible dès réception, au plus tard 30 jours après réception pour le solde sauf avis contraire du commanditaire et signalé dès la signature du devis ; le règlement de l'acompte se fait à la signature du devis.

Les retards ou autres problèmes imprévus, dont Sixième Sens n'a pas la maîtrise et qui échappent à son contrôle, peuvent entraîner des honoraires supplémentaires susceptibles de faire l'objet d'une facturation complémentaire. Conformément à la loi, tout retard de paiement oblige Sixième Sens à facturer des intérêts de retard au taux de trois fois celui de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (décret 2012 – 1115 du 02.10.2012)

Annulation et réalisation partielle

La prestation ne démarre qu'à réception d'un acompte.

En cas d'annulation par l'une ou l'autre des parties, l'entreprise commanditaire s'engage à régler les sommes correspondantes au prorata de l'avancée des travaux.

En cas de désistement d'une formation à moins 3 semaines avant le début de la session ou dès lors que la prestation a démarré, l'acompte reste acquis à Sixième Sens. En cas de désistement à moins de 10 jours avant le début de la session, la totalité du coût de la formation est due.

Pour les accompagnements de formation individuels, toute séance annulée à moins de 24H00 est dûe dans sa totalité.

Information et confidentialité

Chacune des parties s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles reçues de l'autre partie. Sixième Sens garantit le secret professionnel vis-à-vis de l'entreprise ou de l'organisme de manière générale, absolue et illimitée dans le temps. Cette obligation s'étend à tous renseignements, informations, documents ou concept dont il pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'accomplissement de son intervention.

Propriété intellectuelle

Tout support fournit lors des formations et/ou tout support réalisé par Sixième Sens font l'objet d'une propriété intellectuelle. Tous les documents fournis sont la propriété de Sixième Sens. Ils ne doivent pas être ni copiés ni communiqués à un tiers sans l'autorisation préalable et écrite à Sixième Sens. Toute utilisation en dehors de ces conditions aura des conséquences pénales.

Documents

Les documents de travail préparés dans le cadre des formations et/ou prestations sont la propriété de Sixième Sens et sont couverts par le secret professionnel.

Sixième Sens conservera les documents originaux qui lui auront été remis, et les restituera au Client, sur sa demande. Tous les documents, données ou informations, que le Client aura fournies, resteront sa propriété.

Sixième Sens conservera une copie des seuls documents nécessaires à la constitution de ses dossiers de travail.

EI Sixième Sens - 66 rue de la Pilate 35136 Saint Jacques de la Lande Tél : 06 07 75 44 53 – Email :

florence.schwarz@orange.fr

www.sixiemesens-rennes.com - Siret : 510 699 473 000 52 – N° ID DD 0015168 - Déclaration d'activité

enregistrée sous le numéro : 53 35 08982 35 auprès du Préfet de la région Bretagne – cet enregistrement ne vaut pas

agrément de l'état - Maj 01/02/2021 – version 1



Responsabilités

Sixième Sens s'engage à réaliser les formations et/ou prestations avec tout le soin et la compétence dont il dispose, et dans le cadre d'une obligation de moyens. Sixième Sens assume dans tous les cas la responsabilité de ses travaux. La responsabilité civile de Sixième Sens pouvant résulter de l'exercice de ses missions fait l'objet d'une assurance sous la référence 135 191 289 X 001 Contrat Multi Risque professionnelle MAAF assurances.

Conflits d'intérêts - Indépendance

Dans l'hypothèse où un conflit d'intérêt ou une problématique d'indépendance surviendrait au cours de l'exécution des Prestations, Sixième Sens en fera part immédiatement au Client et recherchera avec lui la solution amiable la plus adaptée à la situation. A défaut d'un accord, le tribunal de commerce de Rennes serait seul compétent.

Cessibilité – Sous-traitance

Si la prestation intervient pour le compte d'un organisme de formation dans le cadre d'un contrat de sous-traitance, celui-ci prend en charge les formalités administratives liées à la réglementation de la formation professionnelle continue (convocation, feuille d'émargement, attestations de fin de formation et de présence, etc...)

Si la Prestation requiert des compétences techniques particulières, le prestataire informera le Client sur la possibilité d'en sous-traiter une partie. Le sous-traitant interviendra alors sous la seule responsabilité du prestataire et s'engagera à conserver confidentielles toutes les informations dont il aura connaissance à l'occasion des prestations. Il s'engage également à ne pas utiliser les documents fournis, les copiés, les divulgués ni pour son compte personnel ni pour son compte professionnel (cf. paragraphe propriété intellectuelle)

Informatique et Libertés

Sixième Sens ne communique pas les coordonnées de ses prospects ou clients à des fichiers ou organismes extérieurs. L'entreprise ou l'organisme est donc assuré de la totale confidentialité des données transmises dans le cadre d'une demande de renseignement, ou du déroulé d'une prestation de conseil.

Protection des données

A partir de ce 25 mai 2018, le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), est entrée en vigueur.

Ce règlement introduit la garantie de niveaux de sécurité et de confidentialité élevés lors de la collecte et du traitement de vos données personnelles. Sixième Sens souhaite respecter ces engagements. Nous vous rappelons que si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications par email (newsletter ou mail d'informations) vous pouvez retirer votre consentement en nous le signalant à l'adresse suivante : florence.schwarz@orange.fr

Référencement

L'entreprise ou l'organisme autorise Sixième Sens à inscrire la prestation de conseil convenue et réalisée au nombre de ses références.

EI Sixième Sens - 66 rue de la Pilate 35136 Saint Jacques de la Lande Tél : 06 07 75 44 53 – Email :

florence.schwarz@orange.fr

www.sixiemesens-rennes.com -Siret : 510 699 473 000 52 – N° ID DD 0015168 - Déclaration d'activité

enregistrée sous le numéro : 53 35 08982 35 auprès du Préfet de la région Bretagne – cet enregistrement ne vaut pas

agrément de l'état - *Maj 01/02/2021 – version 1*